



**Comité des finances et de l'administration**

15<sup>e</sup> réunion

22 septembre 2014 (16h30)

Londres, (Royaume-Uni)

**Ordre du jour provisoire**

**Point**

**Document**

1. **Ordre du jour provisoire – à adopter** FA-83/14 Rev. 1

2. **Rapport sur la réunion du 3 mars 2014 – à approuver** [FA-82/14](#)

3. **État des finances – à noter** FA-86/14

Le Comité examinera un rapport sur l'état des finances.

4. **Locaux – à examiner** [FA-85/14](#)

Le bail du siège de l'OIC expirera en 2017. Le Comité examinera un rapport sur les options dont dispose l'organisation lors du renouvellement du bail et les discussions avec le propriétaire sur ce sujet.

5. **Restructuration de l'OIC – à examiner** verbal

Le Directeur exécutif fera rapport sur le processus de restructuration.

6. **Arriérés de contributions – à examiner** [FA-84/14](#)

Le Directeur exécutif fera rapport sur les progrès en matière de recouvrement des arriérés, y compris les contacts avec les anciens Membres ayant des arriérés de longue date. Le Comité examinera une analyse de l'évolution historique des arriérés de contributions et des intérêts qui ont été perdus en conséquence.

- 7. Nomination d'un vérificateur agréé – à examiner** verbal
- Conformément aux dispositions de l'article 14 des Statuts et Règlement financiers de l'Organisation, le Directeur exécutif nomme annuellement un vérificateur agréé en consultation avec le Comité des finances et de l'administration et le Conseil. Le Comité examinera si le vérificateur actuel, le cabinet Smith Williamson, qui a été nommé pour la première fois en septembre 2009, doit être reconduit dans ses fonctions.
- 8. Banques – à passer en revue** FA-87/14
- L'article 10 des Statuts et Règlement financiers de l'Organisation dispose que le Comité passe en revue la banque ou les banques dans lesquelles sont déposés les fonds de l'Organisation et transmet au Conseil sa recommandation sur une décision. Le Comité passera en revue la liste des banques dans lesquelles l'OIC peut déposer des fonds.
- 9. Questions diverses – à examiner** verbal
- Président et vice-président pour 2014/15* : à sa 113<sup>e</sup> session en septembre 2014, le Conseil approuvera la composition du Comité pour 2014/15. A sa première réunion en mars 2015, le Comité nommera un président et un vice-président pour 2014/15.
- 10. Date de la prochaine réunion – à examiner** verbal
- La prochaine réunion se tiendra à Londres pendant la 114<sup>e</sup> session du Conseil (2 au 6 mars 2015).

REFERENCE DOCUMENTS
<a href="#">Statuts et Règlement financiers de l'Organisation internationale du Café</a>